**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D’ÉCOLE n°1 en date du : 12/11/19**

**Ecole élémentaire « Le Courraou » MONTREJEAU**

**Présents :** M. Miquel (Maire), Mmes Miquel, Pays, Polteau (parents d’élèves élus), M. Laffont (responsable périscolaire), Mme Bellour (coordonatrice CLAS), Mmes Abeille, Bachellerie, Conte-Oulié, Fasquel, Soucaze, Tarnopol, M. Huart, Bishoff (enseignants) Mme Martiel (Directrice).

**Excusées :** Mme Diaz Lecina (Inspectrice de l’Education nationale), Mme Dumoulin (adjointe aux affaires scolaires), Mmes Bellour, Dufresne (parents d’élèves élus), Mme Perrin (enseignante spécialisée),

**Ordre du jour :**

* **Présentation des membres du nouveau conseil d’école, attributions du Conseil d’école**
* **Résultats des élections des parents d’élèves**
* **Présentation du règlement intérieur**
* **Bilans des évaluations nationales CP et CE1**
* **Aides aux enfants à besoins éducatifs particuliers**
* **Les projets : école, cycles, Ulis et partenariats**
* **PPMS, sécurité**
* **Temps périscolaire**
* **Coopérative scolaire**

**La séance débute à : 18h05**

|  |  |
| --- | --- |
| **Points à l’ordre du jour** | **Résumé des échanges et des propositions** |
| **Point 1** **Présentation des membres du nouveau conseil d’école, attributions du conseil d’école****Effectifs****et****Organisation de l’école** | **Présentation des participants, de l’équipe enseignante** * **Attributions du Conseil d’école**

Le conseil d’école vote le règlement intérieur, est associé à l’élaboration du projet d’école, émet des avis et des suggestions sur la vie de l’école. Il doit être informé de l’organisation de l’aide spécialisée et de l’organisation des rencontres parents-enseignants.Pour cette année scolaire, l’**Aide Pédagogique Complémentaire** a lieu tous les lundis et jeudis de 16h30 à 17h00. Elle est organisée sur 5 périodes. Elle proposera des remédiations en lecture (demande du ministère). En période 1 tous les élèves de CE1 ont bénéficié de l’APC /P2 Chaque enseignant travaillera avec un groupe d’élèves de sa classe/P3 Tous les élèves de CP travailleront en petits groupes avec un enseignant de l’école, P4 et P5 Chaque enseignant avec un groupe d’élèves de sa classe.**Rencontre parents –enseignants :** Deux rencontres officielles : une réunion de rentrée a eu lieu dans la première quinzaine de septembre dans chaque classe. Les livrets scolaires du premier semestre (fin janvier, début février) seront remis lors d’un rendez-vous individuel proposé à chaque famille par les enseignants.Trois rencontres informelles sont prévues : à la fin du premier trimestre lors de la représentation des chorales de l’école (dernière semaine de décembre), à la fin du second trimestre pour le rendez-vous du livre et à la fin de l’année pour la fête de l’école.Les enseignants de CP et de CE1 reçoivent en ce moment les parents dans le cadre de la restitution des évaluations nationales qui ont eu lieu en septembre.**125 élèves, 5 classes, 6 enseignants, une coordinatrice du dispositif ULIS, 1 enseignant surnuméraire (pour le 1er trimestre) et 3 enseignants remplaçants rattachés à l’école - 12 AESH (**Accompagnants d'élèves en situation de handicap)Intervention d’une enseignante spécialisée (UPE2A) pour accompagner les élèves allophones (nouvellement arrivés en France) une fois par semaine.Intervention du RASED (réseau d’aides aux enfants en difficultés) : deux enseignantes spécialisées et une psychologue scolaire.Dans le cadre de l’accompagnement des élèves à besoins particuliers, M. Miquel précise que la Maison de Santé de Montréjeau accueille le SESSAD de l’Essor afin de faciliter les prises en charge des enfants concernés.* **PIAL : en expérimentation cette année sur l’école**

Les pôles inclusifs d’accompagnement localisés (PIAL) sont une nouvelle forme d’organisation. Ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.**Les AESH** - Accompagnants d'élèves en situation de handicap –sont affecté(e)s sur l’école et peuvent accompagner plusieurs enfants dont les besoins ont été reconnus par la MDPH.* **Effectifs des classes** : 125 élèves répartis en 5 classes

CP : Mme Abeille : 23 +*1*élèves CE1 M. Huart : 20+*1* élèvesCE2 : Mme Conte-Oulié / Mme Soucaze (le vendredi) :25+*3* élèves CM1 : Mme Fasquel : 26+*2* élèves CM2 : Mme Martiel / Mme. Soucaze (le jeudi) :22 élèves+*2*Dispositif Ulis : Mme.Bachellerie / Mme Soucaze (le lundi) : *9* élèves)Présence depuis la rentrée d’un enseignant surnuméraire (M. Bischoff) qui a permis de travailler différemment, en ateliers, en groupes de besoin en lecture ou en mathématiques. Mme Tarnopol interviendra jusqu’aux vacances de Noël dans les classes (groupe de besoins, décloisonnement, co-intervention)**Intervenant sportif** (mairie)– 1 h 00 par classe par semaine (mardi et jeudi après-midi) pour toutes les classes. Frédéric Balmoissière interviendra en plus dans le cadre de projets (cycle ping-pong pour le dispositif Ulis, en période 1, cycle natation de janvier à fin mars, en période 3 pour tous les enfants de cycle 2 + Ulis – vélo, cross fin mai)**Intervenante en musique (**communauté des communes 5c conservatoire de Musique) Mme Mallet Laurette**45 minutes** (tous les lundis à partir du mois d’avril Cycle 2 le matin, cycle3 l’après-midi) |
| **Point 2** **Résultats des élections des parents d’élèves** | Les élections ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2018Nombre d’inscrits : 193Nombre de votants : 74Taux de participation : 38.34%5 Sièges pourvus – pas de suppléantsLe nombre de bulletins nuls est en baisse (de 29 à 13). Ce qui laisse à penser que les modalités de vote sont mieux comprises. La commission électorale composée de parents et d’enseignants avait revu la fiche explicative accompagnant le matériel de vote. |
| **Point 3****Présentation du règlement intérieur** | Seul le paragraphe concernant l’accueil périscolaire a été modifié : nouveaux horaires et responsabilité de la Communauté des Communes Le règlement intérieur est lu, voté et adopté à l’unanimité.Mme Pays demande si les nouvelles modalités concernant le Regroupement Général des Données Personnelles (RGDP) seront prises en compte par l’école et si cela doit apparaitre clairement dans le règlement intérieur de l’école. Mme Martiel prend note de la question et se renseignera à ce sujet. |
| **Point 4****Bilans des évaluations nationales** | Mme Abeille et M. Huart présentent les évaluations : ces évaluations ont été mises en place par l’Education Nationale, elles concernent les classes de CP (septembre et février) et de CE1 (septembre). Elles permettent de donner des informations aux enseignants et aux familles sur le niveau de compétences acquises en français et en mathématiques. Les élèves travaillent sur des livrets individuels, les réponses des élèves sont ensuite saisies sur une plateforme par les enseignants. Une extraction des résultats par élève, pour la classe et l’école est effectuée. Les résultats sont analysés, et permettent une planification pédagogique de la suite de l’année. Les enseignants reçoivent les familles. M. Huart et Mme Abeille ont commencé à rencontrer les parents pour présenter la restitution des évaluations.Ces évaluations ont également une finalité statistique, les données seront conservées jusqu’à 5 ans après la sortie de l’élève du système scolaire. |
| **Point 5****PERISCOLAIRE****Modification des horaires de l’école** | M. Lafont informe le Conseil d’école que les horaires d’accueil ont été modifiés à la rentrée après un premier bilan de fréquentation réalisé en fin d’année scolaire dernière : L’accueil du matin débute plus tôt à 7h30. Jusqu’à 8h50. La plage méridienne n’a pas changé de 12h00 à 13h20. La plage du soir reste identique de 16h30 à 18h00. Pas de besoin pour le moment pour une ouverture plus tardive.L’équipe a changé : Un référent cycle 2 (Anne-Marie) + 3 personnes (Yasmine, Cindy, Eymeric) et enfin un poste financé par la mairie (avec deux personnes Isabelle le matin et Mme Ladowicht le midi) Un projet pédagogique a été rédigé par la nouvelle équipe en lien avec le Projet Educatif Territorial de la Communauté des Communes. Ce projet est à disposition sur demande. Une copie sera donnée aux parents élus et à l’équipe enseignante. L’équipe a choisi de développer un axe de travail autour de l’accompagnement de l’enfant, en termes d’épanouissement, de socialisation et du respect du rythme de l’enfant. Différents cycles d’activités sont mis en place dans ce sens. D’autres pourront être conçus en lien avec les différents projets de l’école (fête de fin d’année…)Le service d’accueil périscolaire a récupéré environ 70% des dossiers des élèves (fiche sanitaire + coordonnées des parents). Toutefois certains enfants fréquentant le service n’ont pas encore transmis leur dossier.Mme Pays demande des précisions concernant la facturation. A ce jour les parents n’ont pas reçu de factures. M. Lafont précise que le règlement s’effectuera en trois fois à chaque fin de trimestre.Mme Pays rappelle que sur certaines communes de la Communauté, les élèves bénéficient d’un accueil le mercredi pour le même tarif. Une lettre avait envoyée en ce sens au Président de la Communauté des Communes en juin dernier. La réponse reçue par les parents précise qu’un accueil est possible à St Gaudens M. Miquel précise que ce service, sans transport organisé n’est pas accessible par les familles de Montréjeau car les personnes ne peuvent pas s’y rendre. M le Maire a également demandé un accueil pour le mercredi lors des différentes réunions avec la Communauté des Communes.L’équipe enseignante avait également écrit un courrier pour soutenir la demande des familles, courrier resté sans réponse à ce jour. Les parents d’élèves élus souhaitent demander une audience auprès du Président de la Communauté des Communes afin que le service soit uniformisé sur le territoire.Monsieur le Maire précise qu’il vient d’être informé de la suppression des activités extra-scolaires (ski du mercredi et stage hiver) proposées jusqu’alors sur la commune.M. Lafont pense qu’elles seront remplacées par d’autres propositions.**Les différents membres du conseil d’école concluent et s’accordent sur la nécessité d’une mise en place d’un accueil le mercredi à Montréjeau.**M. Lafont termine en remerciant les enseignants du cycle 2 pour avoir réorganisé rapidement la sortie des APC à un horaire où l’équipe de l’ALAE devait gérer le départ des enfants en bus et avec le CLAS.**PAUSE MERIDIENNE :** Le dernier conseil d’école du mois de juin avait évoqué une reprise des classes à 13h30 compliquée car les élèves du cycle 3 étaient très nombreux et le temps de repas était plus restreint que pour le cycle 2. Des retards quotidiens avaient été notés. Nous avions convenu d’être vigilants pour cette période de rentrée.Toutefois même avec moins d’élèves sur le deuxième service, il s’avère que cette année aussi, la pause méridienne est trop courte et ne permet pas aux élèves de cycle 3 de prendre leur repas dans la sérénité. Selon le menu, des retards sont également constatés. Les conditions de calme et de sérénité nécessaires à ce temps de repas ne sont pas établies.Le conseil d’école propose d’élargir la pause méridienne d’un quart d’heure. Une demande de modification des horaires doit être envisagée. Il serait souhaitable de commencer un quart d’heure plus tôt le matin :(Les horaires de sorties à 16h30 ne peuvent être modifiés compte-tenu des horaires d’APC et des transports scolaires.)**Les nouveaux horaires pourraient être les suivants,*** **8h45 - 12h00 le matin (accueil à partir de 8h35)**
* **13h45 – 16h30 l’après-midi (accueil à partir de 13h35)**

Sous conditions d’accord des différents partenaires : l’école maternelle, les services départementaux des transports scolaires, la Directrice Académique des services départementaux de l’Education Nationale (DASEN)**Le conseil d’école vote à l’unanimité cette proposition.****(15 votants / 15 pour)**Mme Martiel prendra contact avec les différents partenaires pour modifier les horaires et demandera l’accord aux services de l’éducation Nationale. |
| **Point 6****Partenariat****Point 7** **Projets et actions éducatives** | **Le CLAS :**  Mme Bellour précise que le CLAS est un dispositif financé par la CAF et porté par la mairie depuis 14 ans. Celui-ci ne se substitue pas à l’école, ni aux familles mais est un véritable outil d’accompagnement à la scolarité proposant, un temps de vie collective et de partage autour de projets culturels (JLJE, lecture en voix haute …) et un temps de devoirs. Il vise également à accompagner la parentalité. Il est composé de 3 salariés et de deux bénévoles.Il accueille 22 élèves de l’école et 2 collégiens cette année scolaire. (3 CP, 2 CE1, 4 CE2, 5 CM1, 3 Cm2 et 2 6°) Les familles intéressées inscrivent les enfants auprès des responsables fin septembre. Les enfants sont pris en charge tous les jours de 17h00 à 18h45.Toutefois, la communication entre l’école et le CLAS permet de cibler les enfants qui seraient susceptibles de bénéficier de ce dispositif. Des projets communs avec l’école existent (commémorations / Rendez-vous du livre) et seront reconduits pour cette année scolaire.Pour le temps consacré à l’aide aux devoirs, Mme Bellour précise que certains enfants n’ont pas toujours le matériel dans leur cartable. Mme Martiel conseille de se rapprocher des enseignants concernés afin de les informer.M. Laffont informe le conseil d’école de la possibilité de proposer sur le temps périscolaire « un dispositif coup de pouce » qui permettrait aux enfants intéressés de faire leurs devoirs sur le temps périscolaire.**LES PROJETS s’inscrivent dans différents parcours :****Parcours citoyen*** **Vivre l’inclusion scolaire et le respect des règles** M.Bachellerie présente les sorties hebdomadaires à la ludothèque (jeux de coopération…) avec un demi-groupe d’une classe par période et des élèves de la classe Ulis. Ce projet va être mis en place après la stabilisation des emplois du temps des élèves du dispositif ULIS.
* **Participation aux commémorations.** Les élèves de CM2 ont présenté le poème « L’espérance » d’Andrée Chedid lors de la cérémonie du 11 novembre.

 Deux chants sont prévus pour la commémoration du 8 mai : « Le chant des partisans » avec les élèves du CLAS, « Bella Ciao » en liaison avec le collège **Parcours éducatif de santé*** **Participation aux évènements sportifs** (cross des écoles, tournoi, de rugby cycle rugby avec l’association Rebonds !)

**Association Rebonds, Rugby : classes de cycle 3 CM1 et CM2**Mme HOULLE Elodie viendra une séance par semaine au cours du second trimestre du 6 janvier au 7 février 2020 Les séances sont co-animées par l’animatrice et l’enseignant qui prend en charge les ateliers. Un tournoi sera organisé à St Gaudens le 7 mai 2020.Ces interventions permettent l’apprentissage de la coopération et du fair-play.* **Action de prévention rougeole en liaison école-collège en partenariat avec la maison de santé et la médecine scolaire**

**Parcours d’éducation artistique et culturelle*** **Ecole et cinéma :** toutes les classes de l’école sont inscrites ; une séance par classe et par trimestre au cinéma « Les Variétés » de Montréjeau.

*CYCLE 2 :* Première séance (8 octobre) « Kérity et la maison des contes »*CYCLE 3*: « Le tableau » (10 octobre) + 1h intervention dans les classes d’un intervenante Art et Culture de l’Education Nationale CM1 et CM2* **Chorale de cycle et d’école** (une représentation à la fin du premier trimestre et une autre à la fin de l’année à l’attention des parents) Participation des classes de CP / CE1 / CE2 au projet « 1,2,3 Chantons »
* **« Grandir avec l’art**» Projet culturel subventionné (610 euros) pour l’intervention d’une artiste (Valérie Du Chéné) et la réalisation de fresque par la classe de CP au bâtiment du cycle2 –travail en lien avec le centre d’art contemporain La Chapelle ST Jacques à St Gaudens)
* **Projets littéraires :**

*Intervention de l’association Lire et Faire Lire* – Mme Miegeville lectrice bénévole intervient sur les 3 classes de Cycle 2. Tous les vendredis à 11h00 Lectrice bénévole, Mme Miegeville vient pour lire un album à des petits groupes de 5 à 6 élèves dans un environnement calme : temps d’échanges autour de la lecture., les thématiques de lecture sont adaptées au travail de l’école en collaboration avec les enseignants.Ces moments valorisent le lien intergénérationnel et le goût de lire.*Accueil de Régis Lejonc,* auteur mais surtout illustrateur intervient dans la classe de CM2, vendredi 15 novembre pour échanger sur son travail, les lectures des élèves, et proposer un atelier d’illustration sur le thème de l’arbre - (illustrateur du texte original de PETER PAN )*LIRE ENSEMBLE, L’école est dans l’attente de la réponse concernant l’appel à projets concernant une* subvention par le rectorat pour financer un projet transdisciplinaire (rencontre avec Régis Lejonc – transport pour le concert PETER Pan – achat des livres)*Le rendez-vous du livre OUVERT AUX PARENTS (*en lien avec le CLAS, les parents élus) Bourse aux livres, ateliers créatifs autour du livre – lecture à voix haute des élèves des différentes classes (théâtres des lectures)*Comités de lecture :* Les classes de CP, CE2 et de CM1 découvriront des livres, les élèves pourront après lecture émettre des avis sur ceux-ci qui pourront être choisis pour figurer sur les projets d’achats de séries du CADP.* **Ouverture culturelle**:

**SORTIES THEATRE** :  J. Marmignon à St Gaudens Classe de CE2 : Grand père vendredi 15 novembre2019.Classe de CP et CE1 : Bouchka jeudi 23janvier 2020.**CONCERT PETER PAN** par l’Orchestre Symphonique du Capitol à Toulouse Halle aux grains – vendredi 17 janvier 2020 CM1/CM2**Fête de la pomme** Sortie à Sauveterre le 18 octobre 2019 CP/CE1/CE2Randonnée le matin – ateliers autour de la pomme l’après-midi.**« Du bois local pour ma classe »** Projet en partenariat avec le Pays Comminges Pyrénées concernant la classe de CM2 : Il s’agit de découvrir la filière bois locale et de concevoir une signalétique pour permettre aux visiteurs de mieux s’orienter sur le plateau du groupe scolaire.Intervention d’une designer, Anaëlle Bouthier / sorties en forêt, autour de l’école 8/10, découverte de la hêtraie - sapinière / visite du lycée du bois 15/10 Luchon / Plantation sur la commune au printemps / Inauguration du mobilier au mois de juin |
| **Point 8** **SECURITE** **et TRAVAUX** | * *L’exercice d’évacuation incendie* a été réalisé le 26/09/19. Le signal d’alerte a été audible par tous. L’évacuation a duré 4 minutes.
* *Un exercice alerte Attentat/intrusion* a eu lieu le vendredi 10 octobre : La mairie avait été prévenue quelques jours avant. Les parents ont été informés par les cahiers de liaison, les enseignants ont préparé les enfants en amont. Il s’agissait d’entrainer les enfants à se mettre à l’abri, en silence. Une sortie silencieuse a été réalisée vers la cour de récréation. Mme Dumoulin était présente dans le bâtiment du cycle 3.

Le conseil d’école remercie la mairie pour les travaux réalisés pendant l’été 2019 :Changement des menuiseries façade Nord bâtiment cycle 2. Installations volets roulants façade sudCarrelage toilettes filles cycle2Peinture bureau - bâtiment cycle 3M. Miquel précise qu’un appel d’offre doit être fait en décembre pour permettre la poursuite des changements des menuiseries qui devraient se poursuivre le week-end pour le bâtiment du cycle 2, l’été prochain pour le bâtiment du cycle 3. L’équipe enseignante fait remarquer qu’à ce jour, les fenêtres du cycle 2 ne peuvent pas s’ouvrir à cause des volets roulants nouvellement installées. Les nouvelles menuiseries devront être coulissantes.   |
| **Point 8** **La coopérative scolaire****Fonctionnement du budget de l’école** | Mme Abeille est mandataire de la coopérative scolaire pour cette année scolaire. Les comptes sont visibles sur demande par les parents d’élèves élus.L’OCCE, organisme de garantie comptable a contrôlé et validé les finances de la coopérative scolaire en début d’année.La coopérative scolaire finance le projet « Ecole et Cinéma », environ 1000 euros, toutes les sorties sur temps scolaires, les transports en bus (sauf les sorties piscine qui sont prises en charge par la mairie)  La coopérative scolaire est financée par la participation des parents en début d’année (environ 400 euros, la vente des photos scolaires, actions de l’équipe et des parents d’élèves – bourse aux livres…)M. Miquel précise que le versement de la subvention de 1000 euros vient d’être effectué. La mairie offre également une séance de cinéma de Noël, un goûter aux enfants des écoles.L’équipe enseignante demande le montant du budget concernant les fournitures et le transport scolaire. Jusqu’à présent aucune somme n’avait été annoncée par la mairie qui valide ou non les commandes. Au mois de juillet dernier, la mairie n’ayant pas validé les commandes pour la rentrée, Mme Martiel a dû se rendre sur ses congés reprendre ligne par ligne toutes les commandes des enseignants pour enlever notamment les fournitures demandées aux parents. Une autre après-midi a dû être consacrée chez le papetier pour valider les modifications. Sans budget fixé au préalable par la mairie et communiqué clairement à l’école, Mme Martiel précise qu’elle ne prendra plus en charge ces modifications dans ces conditions.L’équipe demande à connaître le budget exact concernant les fournitures et le transport.M. Miquel précise que la Caisse des écoles prévoit différentes lignes pour les dépenses concernant les écoles. La somme de 53 euros est évoquée par monsieur le Maire, mais celle-ci semble prendre en compte toutes les dépenses liées à l’école (chauffage, électricité...) |

**La séance se termine à : 20h30**

**Président de séance Mme Martiel Secrétaire de séance : Mme Fasquel**